



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mon authentification renforcée

J'active un second facteur du type code TOTP

01-10-2026

ETNA
Environnement de Travail
Numérique de l'Agent



Sommaire

1. Introduction	2
2. Prérequis	2
3. Étapes à suivre pour pouvoir utiliser un code TOTP	2
4. Bonnes pratiques	3
5. Résolution des problèmes	4
6. Conclusion	4

1. Introduction

La double authentification, ou authentification à deux facteurs, renforce la sécurité de votre compte en ajoutant une étape supplémentaire après votre mot de passe. Plusieurs technologies existent pour cela.

Le ministère de l'Éducation nationale déploie la double authentification à l'ensemble de ses personnels. Il vous est alors demandé d'utiliser une application sur smartphone générant des codes temporaires à usage unique.

Il existe de nombreuses applications d'authentification, toutes compatibles car reposant sur le même standard international. 💡 Si vous avez déjà une telle application installée sur votre smartphone, vous pouvez l'utiliser. Si ce n'est le cas, nous vous conseillons d'installer l'application 2FA Authenticator, appelée également *2FAS Auth* sous licence libre (*Open Source*).

Ce tutoriel vous guide pas à pas pour associer votre compte professionnel à cette application 2FAS Auth préalablement installée sur votre smartphone. Le mode opératoire pour une autre application mobile générative de codes temporaires à usage unique est similaire.

Important! Ce code temporaire à usage unique est couramment appelé code TOTP (Time-Based One-Time Password). Il est dans la plupart des cas généré toutes les 30 secondes et donc valable sur cette durée.

Nous utiliserons ci-dessous le sigle 2FA pour désigner le second facteur.

2. Prérequis

- Un **smartphone** (Android ou iOS) (pas besoin d'être connecté à internet)
- L'application **2FAS Auth** installée

💡 Vous pouvez vous référer au tutoriel [Installer l'application générative de codes temporaires à usage unique](#).

3. Étapes à suivre pour pouvoir utiliser un code TOTP

Étape 1 : Sur votre smartphone, ouvrez l'application 2FAS Auth.

Appuyez sur l'icône représentant un bouclier rouge avec des barres horizontales blanches associée au titre « 2FAS Auth ».

Étape 2 : Dans l'application 2FAS Auth, ajoutez le service d'authentification du ministère de l'Éducation nationale.

Deux vues sont possibles dans l'application mobile : « Clés 2FA » et « Paramètres ». Dans la vue « Clés 2FA », appuyez sur le bouton « + » (ou « Ajouter un service », « Associer le service à 2FAS Auth »...).

Étape 3 : Scannez le QR code ou saisissez la clé secrète fourni(e) par le service.

Pour le service qui nous intéresse particulièrement, à savoir l'accès aux applications utilisées dans le cadre de vos fonctions au sein de l'Éducation nationale, deux possibilités existent pour visualiser ce QR code ou le code alphanumérique, appelé « clé secrète », correspondant à ce QR code.

Vous utiliserez l'une ou l'autre en fonction de votre situation.

- **Situation 1 : Vous cherchez à vous authentifier et vous recevez une proposition ou une demande d'activation d'un 2FA.** En cliquant sur « Sécuriser », vous acceptez d'ajouter un 2FA du type code TOTP. Une page s'affiche alors et vous met à disposition un QR code, ou le code correspondant.
- **Situation 2 : Vous souhaitez activer un 2FA du type code TOTP à un moment que vous choisissez, par exemple avant d'y être obligé lors d'une connexion.** Pour ce faire, rendez-vous dans le portail d'applications académique ou Aréna puis recherchez l'application « Mon authentification renforcée » pour y accéder. Une fois dans cette application, cliquez ou appuyez sur « Ajouter un appareil de confiance » pour accéder à une page vous mettant à disposition un QR code ou le code correspondant. Si vous ne la trouvez pas, cela s'explique par le fait que vous ne pouvez pas encore bénéficier de la double authentification pour accéder à vos applications académiques ou nationales.

Que faire ensuite ? Vous avez alors 2 options.

— **Option 1 : Scannez le QR code. (Recommandé si le QR code s'affiche sur votre ordinateur)**

1. Sur votre ordinateur, affichez la page d'activation d'un 2FA du type code TOTP qui présente par défaut un QR code.
2. Retournez sur votre smartphone et dans *2FAS Auth* (cf. étape 2).
3. Pointez votre smartphone vers votre écran d'ordinateur comme si vous preniez une photo mais sans appuyer.
4. Constatez que l'application vous demande de saisir un « jeton » (code composé de 6 chiffres). *Si ce n'est le cas, voir le point 5.*

— **Option 2 : Saisissez manuellement le code (clé secrète). (Solution alternative si vous ne pouvez pas scanner le QR code.)**

1. Sur votre ordinateur ou votre smartphone, affichez la page d'activation d'un 2FA du type code TOTP qui présente par défaut un QR code.
2. Cliquez sur « Je ne peux pas scanner le QR code » afin de pouvoir visualiser la clé secrète.
3. Retournez dans *2FAS Auth* et appuyez sur « Saisir la clé secrète ».
4. Toujours dans *2FAS Auth*, donnez un nom au service. 💡 Nous vous proposons de l'appeler « EN - Éducation nationale ». Vous aurez alors une icône ronde ou badge associé(e) au 2FA avec les lettres « EN ».
5. Saisissez la clé secrète, c'est-à-dire le code alphanumérique obtenu précédemment mais sans les espaces. (Peu importe que vous saisissiez les lettres en minuscules ou en majuscules.) 💡 Si vous visualisez le code sur votre smartphone, vous pouvez cliquer sur « Copier » sous le code pour le coller dans *2FAS Auth* sans le saisir manuellement.
6. Constatez que l'application vous demande de saisir un « jeton » (code composé de 6 chiffres). *Si ce n'est le cas, voir le point 5.*

Étape 4 : Finalisez l'association de votre compte avec ce 2FA.

1. Retournez sur la page d'activation du 2FA (celle avec le QR code).
2. **Choisissez un nom** pour ce 2FA et indiquez le dans le champ prévu à cet effet. 💡 Ce nom doit vous permettre de savoir sur quel appareil ce second facteur fonctionne. Il vous permet également, si vous le souhaitez, de préciser l'application utilisée. En effet, vous pouvez activer plusieurs 2FA pour votre compte de l'Éducation nationale. Il est donc important de pouvoir les distinguer.
3. **Saisissez le code (ou jeton) indiqué par l'application mobile** dans le champ prévu à cet effet.
4. Cliquez sur « Terminer ».
5. Dans la page qui s'affiche, vous pourrez constater en haut de la page si l'activation de ce 2FA a abouti avec succès. *En cas d'échec, vous pourrez réessayer en cliquant sur « Ajouter un appareil de confiance ».* 💡 Comme pour tout changement concernant vos moyens d'authentification renforcée, vous recevrez un mail de notification suite à l'activation de ce 2FA.

✅ Votre identité professionnelle est désormais protégée par l'utilisation d'un second facteur.

Étape 5 : Désactivez l'option de sauvegarde proposée par 2FAS Auth.

2FAS Auth propose une option de sauvegarde chiffrée pour éviter de perdre vos 2FA. Cette solution consiste à conserver les clés secrètes associées à vos 2FA sur un « cloud » faiblement sécurisé. Il convient donc de ne pas activer cette sauvegarde. Il est également préférable de désactiver le rappel de proposition d'activation de cette sauvegarde. Pour ce faire, allez dans « Paramètres » puis « Sauvegarde 2FAS » et décochez « Information synchronisation Google Drive ».

4. Bonnes pratiques

- **Ne supprimez pas ce 2FA à partir de votre smartphone sans en avoir activé un autre au préalable** ou conservé précieusement la clé secrète utilisée pour activer ce 2FA, par exemple dans un coffre-fort numérique. Si vous le faites, vous risquez fort d'être bloqué(e) lors d'une prochaine authentification.
- **Ne partagez jamais vos clés secrètes et vos codes TOTP.** Ils sont réservés à un usage strictement personnel.
💡 L'accès à *2FAS Auth* sur votre smartphone, comme d'autres applications génératrices de codes TOTP, peut être protégé par code PIN ou biométrie. Cette protection, pouvant être recommandée, n'est pas exigée. En cas d'utilisation d'un code PIN, veillez à le conserver précieusement : lui aussi est strictement personnel et il est indispensable pour vous authentifier. Pour activer cette protection

supplémentaire, rendez-vous dans les paramètres de l'application, dans « Sécurité » pour l'application *2FAS Auth*.

- **Vérifiez régulièrement quels sont les moyens de double authentification qui sont associés à votre compte de l'Éducation nationale et actualisez les si besoin.**
 - En supprimant tout 2FA fonctionnant avec un appareil que vous n'avez plus
 - En ajoutant un autre 2FA avec votre nouvel appareil, ou un autre appareil si vous en avez plusieurs qui vous sont propres
 - En donnant un nom plus pertinent à un 2FA
 - En avertissant l'Assistance académique si vous recevez un mail vous notifiant d'un changement de 2FA pour lequel vous n'auriez pas été à l'initiative
-

5. Résolution des problèmes

Les codes saisis ne fonctionnent pas.

- Si vous êtes dans l'étape 3 et que vous avez saisi manuellement la clé secrète (code correspondant au QR code) dans l'application générative de codes TOTP, recommencez à partir de l'étape 2, et si possible en scannant le QR code.
 - Si vous êtes dans l'étape 4, saisissez de nouveau un code à 6 chiffres en prenant celui qui est actuellement indiqué dans l'application génératrice de codes et cliquez sans attendre sur « Terminer ». Attention ! Ce code est également un code à usage unique généré toutes les 30 secondes, dans la plupart des cas, et donc valable sur cette durée.
 - Si cela ne fonctionne toujours pas, vérifiez que l'heure de votre smartphone est correcte.
-

6. Conclusion

Vous savez désormais activer un second facteur du type code TOTP pour sécuriser l'accès à vos applications professionnelles.

Si vous avez des questions ou besoin d'aide, n'hésitez pas à consulter les autres rubriques proposées dans Mon Aide Numérique ou à consulter la documentation officielle de *2FAS Auth*. L'Assistance académique peut également vous aider dans cette démarche.

💡 Guide de prise en main rapide : [Activation d'un second facteur du type code temporaire à usage unique \(TOTP\)](#)



Mon Aide Numérique

Tutoriels, FAQs et documentations

Version du document : 1

Dernière mise à jour le : 01-10-2026

<https://monaidenumerique.education.gouv.fr>